



Communiqué du diocèse de Besançon

Consignes concernant le coronavirus (COVID-19) dans le Doubs

13 mars 2020

Vous trouverez ci-dessous le message de Mgr Jean-Luc Bouilleret, archevêque du diocèse de Besançon, à destination des prêtres, des acteurs pastoraux du diocèse et de l'ensemble de la communauté catholique. Ce communiqué a été validé par la préfecture du Doubs.

Selon les recommandations du Président de la République, nous sommes tous appelés à apporter notre contribution à la lutte contre la diffusion du coronavirus.

Le premier ministre a annoncé ce jour que les rassemblements de plus de cent personnes sont interdits, mais le préfet du Doubs a décidé d'interdire les rassemblements de plus de 50 personnes dans le département. En fonction des besoins et des lieux, il est possible d'augmenter le nombre de célébrations eucharistiques selon les possibilités. Toutes les réunions et rassemblements ne permettant pas de conserver une distance de sécurité sanitaire devront être reportés.

- Concernant les célébrations liturgiques (eucharistie, funérailles, etc.) :

Les personnes de plus de 70 ans sont invitées à ne pas se déplacer pour les eucharisties dominicales mais à s'unir à la prière de la communauté, par exemple par le biais des textes liturgiques et/ou de la messe télévisée.

Les messes sont maintenues jusqu'à nouvel ordre, en respectant les mesures barrière préconisées : une personne toutes les deux chaises, pas de serrage de mains, la communion eucharistique ne peut être donnée que dans la main, nettoyage des mains au savon et à l'eau ou au gel hydro alcoolique avant et après la distribution de la communion aux fidèles.

Lors des funérailles, seule la personne qui conduit la célébration bénit avec l'eau. Les autres personnes présentes sont invitées à faire un signe de croix auprès du cercueil ou un autre geste qui convient.

Etant donné la limitation à cinquante personnes, merci de veiller à réserver la participation aux célébrations aux familles et aux proches.

- Catéchèse :

En raison de la fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités, à compter de ce jour les rencontres de catéchèse, d'aumônerie des jeunes, et tous les groupes d'enfants, de jeunes et d'étudiants sont annulées.

- Solidarité :

Comme chrétiens, nous sommes attentifs aux personnes, particulièrement celles qui sont éprouvées : malades, personnes isolées, personnes âgées en maison de retraite, etc. Faisons preuve de créativité pour porter davantage attention à celles qui nous entourent : téléphone, courrier, signes d'attention et d'affection. Soyons inventifs !

Pensons également à être solidaires avec les équipes de soignants, qui auront peut-être besoin de notre aide, par exemple pour garder leurs enfants pendant leur temps de travail.

A ce jour, les églises demeurent ouvertes pour un temps de prière, d'adoration, de silence.

Chaque année, notre diocèse a l'habitude de se rendre en pèlerinage à Lourdes. Aussi, nous relayons la proposition du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes d'une neuvaine de prière, du 17 au 25 mars 2020 ; sans oublier tous les lieux de notre diocèse qui sont sous le patronage de la Vierge Marie.

Ces informations seront mises régulièrement à jour sur le site du diocèse : diocese-besancon.fr